

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 1^{er} mars 2023 **relatif à la composition de la formation spécialisée** **du comité social d'administration ministériel unique** **des ministères économiques et financiers**

NOR : ECOP2306169A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son titre V ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment ses titres II et IV ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2022 modifié portant création et organisation générale des comités sociaux d'administration des ministères économiques et financiers et de leurs établissements publics, notamment son article 1^{er} et son annexe I ;

Vu le procès-verbal du 8 décembre 2022 des résultats de l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration ministériel unique des ministères économiques et financiers ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2022 portant composition du comité social d'administration ministériel unique des ministères économiques et financiers ;

Vu les désignations par les fédérations syndicales ministérielles représentatives des représentants du personnel suppléants de la formation spécialisée,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La formation spécialisée du comité social d'administration ministériel unique instituée auprès du ministre de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministre de la transformation et de la fonction publiques est présidée conjointement par ces deux ministres.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un d'eux, l'autre ministre préside la formation. En cas d'absence ou d'empêchement des ministres, la formation spécialisée est présidée par leur représentant.

Article 2

La formation spécialisée du comité social d'administration ministériel unique mentionnée à l'article 1^{er} est composée, outre le ou les présidents, comme suit :

- Le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines ;
- Quinze représentants titulaires et suppléants du personnel, dont la liste nominative figure en annexe du présent arrêté.

Article 3

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1^{er} mars 2023.

Pour les ministres et par délégation :
Le secrétaire général adjoint,

Brice CANTIN

**Annexe portant désignation des représentants du personnel
de la formation spécialisée du comité social d'administration ministériel unique
institué auprès du ministre de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle
et numérique et du ministre de la transformation et de la fonction publiques**

*Au titre de la fédération Solidaires finances
(Union syndicale Solidaires)*

Titulaires

M. BOCK Philippe
M. DESGOUTTES Simon
M. LECOT Frédéric
Mme BRESCAZZIN Laetitia
M. DEVERGNAS Yannick

Suppléants

Mme DOSSET Laurence
M. BARRILLET Jean-René
Mme DUBARRY Véronique
M. HAMEL Jean-Luc
Mme CHARPENTIER-BONVALOT Sandrine

*Au titre de la fédération des finances CGT
(Confédération générale du travail)*

Titulaires

Mme MARY-PORTAS France-Line
M. DUFFAU Pierre
Mme PETIT-RAGARU Agnès

Suppléants

M. LAPLAGNE Didier
Mme BERTIN Christelle
Mme COSTES Régine

*Au titre de la fédération CFDT des finances (Confédération française démocratique du travail)
et de la fédération CFTC des finances (Confédération française des travailleurs chrétiens)*

Titulaires

Mme TORMENTO Amandine

M. GREGOIRE Denis

M. RECROSIO Renaud

Suppléants

M. MARSEILLE Stéphane

M. METRAL Malo

Mme BOCHNAKIAN Florence

*Au titre de la fédération des finances Force ouvrière
(Confédération générale du travail Force ouvrière)*

Titulaires

Mme KERHOAS Pascaline

Mme ANGLADE Corinne

M. MABRIER Yohann

Suppléants

M. LE CORRONC Jean-Marc

Mme DEFRANCE Marie-Josée

M. LANTELME Philippe

*Au titre de la fédération des finances UNSA (Union nationale des syndicats autonomes)
et de la fédération CFE-CGC des ministères économiques et financiers (Confédération française
de l'encadrement – CGC)*

Titulaire

Mme DUPONT Françoise

Suppléant

M. DUCORNETZ Grégory